



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-115911>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 25-115911

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Correspondant : MUSELIER Renaud, Président du Conseil régional

Adresse : Hotel de Région, 27 Place Jules Guesde, 13481 Marseille

Coordonnées :

Téléphone : 0491575057

Courriel : servicedesmarches@mareregionsud.fr

Adresse internet : <http://www.mareregionsud.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://achat.mareregionsud.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Réalisation d'une prestation de gestion et de mise en place d'un système de vote électronique par internet en vue des élections professionnelles 2026 de la Région Provence Alpes Côte d'Azur

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Procédure adaptée (articles R2123-1-1 et R2162-1 et suivants du code de la commande publique). Le marché est à prix mixtes : il est pour partie à prix global et forfaitaire, et pour partie à bons de commande (« accord-cadre fixant toutes les stipulations contractuelles »). Pour la partie en accord-cadre à bons de commande : Sans montant minimum et le montant maximum de l'accord-cadre est de 35 000 Euros HT sur toute sa durée. Les prestations feront l'objet d'un marché unique. La procédure donnera lieu à une négociation. La personne publique négociera avec les trois entreprises ayant obtenu la meilleure note globale sur l'ensemble des critères. La négociation portera sur l'ensemble des aspects de l'offre des candidats. Cependant, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation Le marché est susceptible de bénéficier d'un cofinancement européen

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Autres exigences économiques ou financières : En vertu de l'article R 2143-3 du CCP, une déclaration sur l'honneur attestée par le candidat, pour justifier o qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L 2141-1 à 5 du CCP o qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. o qu'il respecte le RGPD et qu'il est parfaitement informé des exigences légales relatives au respect de la vie privée qui s'imposent aux responsables de traitement d'une part et aux sous-traitants d'autre part et du caractère essentiel que revêt la conformité? du service objet de la consultation à la réglementation relative à la protection des données personnelles et qu'il entend appliquer les principes et exigences y afférents
Chiffre d'affaires annuel général : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé par la société au cours des trois derniers exercices
Chiffre d'affaires annuel moyen spécifique : Déclaration concernant le chiffre d'affaires concernant les fournitures ou services auxquels se réfère le marché, réalisé par la société au cours des trois derniers exercices
Références sur des services spécifiés : Présentation d'une liste des principales références réalisées au cours des trois dernières années

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre : 60%
- Prix : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 10/11/2025 à 16:00

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2025-0956

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://achat.maregionsud.fr>
Marchés réservés : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca 13281 Marseille Cedex 06 Tél : 0491134813 Fax : 0491811387 Mel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Web : <http://marseille.tribunal-administratif.fr> Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif Inter-régional de Règlement Amiable des Litiges (CCIRAL), Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales, Place Félix-Baret , CS 80001 13282 Marseille Cedex 06 Tél : 0484354554 Fax : 0484354460 Mel : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr Web : <http://www.paca.pref.gouv.fr> Service

auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Tribunal administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca 13281 Marseille Cedex 06 Tél : 0491134813
Fax : 0491811387 Mel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Web : <http://www.paca.pref.gouv.fr> La communication avec les candidats pendant la durée de la consultation se fera exclusivement de manière électronique. A ce titre, il est demandé aux candidats de renseigner une adresse de courrier électronique consultée régulièrement lors du retrait du dossier de consultation des entreprises sur le profil acheteur. En application de l'article L2113-11 du code de la commande publique, le choix de ne pas allouer ce marché est justifié par le(s) motif(s) suivant(s) : l'objet du marché ne permet pas l'identification de prestations distinctes. En effet, l'ensemble des prestations énoncées au CCTP contribue à la sécurité et à la fiabilité du mode d'organisation des élections. La séparation en lots distincts fragiliserait la fiabilité de la solution de vote et entraînerait des problèmes de responsabilité juridique en cas de contentieux électoral. Le marché est susceptible de bénéficier d'un cofinancement européen. La liste complète des éléments demandés au titre de la candidature figure au règlement de la consultation. Les critères de jugement des offres pour sont définis de manière complète au règlement de la consultation

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/10/2025